

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 COMMUNE DE GRIGNY-SUR-RHÔNE
 DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 Séance du 14 novembre 2025

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	20	9	0

Date de convocation le 7 novembre 2025

Président: M. Xavier ODO.

Secrétaire de séance : M. Amar MANSOURI.

Présents :

M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Marie-Claude MASSON, M. Djamel MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, Mme Delphine FAURAND, Mme Aurélie FRONTERA, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, M. Jérôme BUB, M. Monji OUERTANI, M. Stéphane GAUBY

Procuration :

M. Guillaume MOULIN donne pouvoir à Mme Isabelle GAUTELIER, Mme Victoria MARI donne pouvoir à Mme Najoua AYACHE, Mme Maria MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie-Claude MASSON, M. Maxime MONTEL donne pouvoir à M. Xavier ODO, Mme Chloé OLLAGNIER donne pouvoir à M. Florian RAPP, M. Théo VIGNON donne pouvoir à M. Florian CAMEL, Mme Pia BOIZET donne pouvoir à M. Roland DÉCOMBE, Mme Daniela SEIGNEZ donne pouvoir à M. Jérôme BUB, Mme Marie-Line JULLIEN donne pouvoir à M. Olivier CAPELLA

MAISON DES INTERNES - MARCHÉ DE TRAVAUX - ATTRIBUTION DES LOTS

Le projet d'une Maison des internes et étudiants de santé, a été pensé d'aider les jeunes professionnels au cours de leur formation, mais aussi de leur donner un point d'ancrage sur notre territoire, avec des stages possibles au sein de la Maison de santé de la Ville, de la CTPS des coteaux rhodaniens et de l'hôpital de Givors.

Pour ce faire, le bâtiment des anciens logements des instituteurs, situé promenade Jacques Brel, a été repéré comme site d'accueil adapté. Ces anciens logements inoccupés, à proximité immédiate du pôle enfance Robert Malfroy et de la Maison de santé vont être intégralement réhabilités, et permettront à terme de loger ces étudiants.

Le présent marché a donc pour objet la réhabilitation du bâtiment Jacques Brel en vue de créer cette Maison des internes. Le marché de travaux afférent est divisé en 13 lots.

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et en particulier son article L.2122 22 ;

Considérant que le marché de travaux de la Maison des internes est d'un montant supérieur au seuil de 400 000 € HT ;

Considérant la décision de la commission d'appel achat réunie le 7 novembre 2025 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

DE VALIDER la décision de la commission achat d'attribuer les lots ci-après aux entreprises suivantes :

Numéro du lot	Nom du titulaire	Montant de l'offre TTC
1- Désamiantage	LDE	22 200,00 €
2 - Déconstruction, gros œuvre, maçonnerie	PAILLASSEUR	119 479,92€
3 – Charpente, ossature bois	CHARROIN	96 006,00 €

SLOW

4 - Étanchéité	NOHVA ETANCHEITE	54 048,47 €
5 - Façade	AN TOITURE	238 067,84 €
6 - Menuiseries extérieures - serrurerie	MFM MENUISERIE	184 792,78 €
7 – Plâtrerie, plafond et peinture	GUELPA	96 874,00 €
8 – Menuiseries intérieures bois	DE SOUSA	129 706,01 €
9 – Revêtement de sols durs, faïences	SIAUX	29 869,90 €
10 – CVC, plomberie et sanitaire	ADF CLIMATISATION	203 980,24 €
11 - Électricité	MOINECLIM ELEC	105 686,40 €
12 - VRD	AUCUNE OFFRE – passage en gré à gré	.J.
13 – Photovoltaïque	THERMORENOV PLUS	37 712,98 €

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer le marché public ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter des subventions dans le cadre de ce projet ;

DE PRENDRE ACTE que les crédits afférents à cette opération seront inscrits aux budgets des années 2025 et suivantes.

Suffrages exprimés	29	
Vote(s) Pour	29	M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Marie-Claude MASSON, Mme Maria MARTINEZ, M. Djamal MESAI-MOHAMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, M. Maxime MONTEL, Mme Delphine FAURAND, Mme Aurélie FRONTERA, Mme Chloé OLLAGNIER, M. Théo VIGNON, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, Mme Pia BOIZET, M. Jérôme BUB, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI, Mme Marie-Line JULLIEN, M. Stéphane GAUBY
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 14 novembre 2025.

Le Maire,
Xavier ODO.

Le secrétaire de séance
Amar MANSOURI.

